n°110

VILLE LA-GRAND MAG

LE JOURNAL DES VILLAMAGNAINS

Illumination de l'école du Centre.

WWW.VILLE-LA-GRAND.FR - JANVIER - FÉVRIER 2021 - **N°110**

ÉDITO

Covid-19, pas de trêve !

L'année 2020 restera certainement dans nos mémoires comme celle des épreuves et des défis.

Au printemps, le mot Covid est sur toutes les lèvres. Désormais, masques, gels et gestes-barrières font partie de notre quotidien.
A la suite d'un premier confinement de deux mois, l'été tant attendu donne une lueur d'espoir. Mais à l'automne, on nous alerte de nouveau. La crise sanitaire est loin d'être terminée : la propagation du virus s'avère plus rapide que certains voulaient le croire. De nouveaux protocoles sont mis en place. Un deuxième confinement avec attestation de déplacement dérogatoire et instauration d'un couvre-feu est décidé. Tous les quinze jours, le gouvernement fait le point et adapte les mesures sanitaires. Un déconfinement progressif est mis en place pour éviter une troisième vague… Parallèlement, les tests de dépistage se multiplient, la course aux vaccins est lancée.

La commune est fortement impactée par ces nouvelles modalités de travail et d'organisation.
Malgré des personnels absents, le service public et l'accueil de nos concitoyennes et concitoyens se poursuivent dans des conditions qui visent à donner satisfaction au plus grand nombre.
Les agents municipaux sont engagés, sur le terrain, dans les bureaux ou en télétravail, pour remplir les missions d'intérêt général qui leur sont confiées.

Attentive aux plus fragiles d'entre nous, la commune s'emploie à garder le contact avec nos aînés, trop souvent isolés. Des appels téléphoniques réguliers sont organisés. Force est de constater que l'expérience du premier confinement a mis en place des réponses plus adaptées et plus efficaces même si rien ne peut remplacer la chaleur humaine. Pour adoucir ces fêtes de fin d'année qui seront forcément particulières, les membres du CCAS et des bénévoles distribueront à nos seniors, le traditionnel colis de Noël. Dès que possible, la promenade et le repas annuels seront reprogrammés.
Une action en faveur des sans-abri est organisée par le CCAS : couvertures, duvets, sacs de couchage, plaids sont collectés en mairie et sont distribués lors des Maraudes Hivernales.

Il y a urgence aussi à aider nos commerces et nos petites entreprises en difficulté.
Elles font la richesse et la dynamique de notre commune.
Des actions et initiatives solidaires se sont mises en place et sont annoncées sur le site de la commune.
L'agglomération a créé un portail de référencement des commerçants/producteurs pour les géocaliser et promouvoir ceux qui sont engagés dans le « Prêt à emporter ».
Le rôle de chacun d'entre nous est primordial pour sauver nos commerces : « Je cherche, je trouve et j'achète local ! » sur www.sur-mon-agglo.fr
Plus de 160 établissements sont répertoriés par thème et par secteur. Ils n'attendent plus que vous.
Annemasse Agglo et ses communes déploient des efforts massifs par la mise en place d'un **Plan Local d'Aides aux entreprises** avec trois objectifs : soulager leur trésorerie, stimuler la reprise d'activité et apporter un soutien « sur mesure » à celles qui sont le plus en difficulté. La commune se fait le relais de toutes ces initiatives.
Du côté de la Région, des fonds sont engagés pour soutenir les entreprises qui investissent ou créent des emplois. Pour aider les communes de moins de 20 000 habitants, un nouveau dispositif est proposé afin d'encourager et conforter la commande publique.
La commune saura profiter de ce « Bonus Relance » pour engager de nouveaux investissements dans les domaines d'intervention de l'aménagement du territoire en se garantissant des subventions pour maintenir son budget.
Du côté de l'Etat, le plan « France Relance » doit permettre de diminuer les conséquences désastreuses des confinements successifs paralysant l'économie du pays.
Ce plan d'urgence, dont les milliards annoncés inquiètent, a pour objectif de préserver notre pouvoir d'achat, de sauver des emplois et d'éviter des faillites d'entreprises avec une ambition : retrouver dès 2022 notre niveau de richesse d'avant la crise.
Dans les priorités, la transition écologique sera accompagnée. **La commune** se saisira de toute opportunité pour poursuivre la rénovation énergétique de ses bâtiments, qui permettra des économies importantes dans les prochaines années.

Des secteurs d'activité sont particulièrement touchés par la crise : les bars et les restaurants restent fermés, l'événementiel et la culture souffrent d'une paralysie totale. Le lien social animé par les associations de la commune est rompu. Malgré tout, notre médiathèque a maintenu son service, l'adaptant parfois au « prêt à emporter », et a poursuivi ses investissements en privilégiant les librairies locales.

Attentive à lutter contre la morosité ambiante, la commune a illuminé la ville pour fêter la fin de l'année. Vous avez pu découvrir l'école du Centre, enfin reconstruite, mise en lumière par des flocons tourbillonnant sur la façade. Quelques jours plus tard, des structures monumentales, des boules scintillantes et un tunnel de lumière s'ajoutaient à la féérie.
La magie de Noël est présente et cela fait du bien, tout simplement.

Il nous faut plus que jamais regarder vers l'avenir : vous trouverez dans les pages suivantes des projets pour lesquels nous nous sommes engagés et d'autres qui sont à construire ensemble. Nous souhaitons mettre en place cette démocratie locale qui permettra de vous impliquer dans les grandes décisions concernant votre ville.

Nous devrons vivre encore quelque temps avec le virus. Soyons responsables en conservant les gestes-barrières indispensables tant que les vaccins ne seront pas largement diffusés. Heureusement, cela ne saurait tarder.

Pensons à toutes celles ou ceux qui, dans leur famille ou leur travail sont déjà impactés par la Covid. Remercions les bénévoles engagés et les professionnels qui sont en première ligne pour que la vie continue : soignants, services de sécurité et de secours, commerçants, agriculteurs, enseignants, agents du service public…

2020 se termine enfin. Je vous souhaite une année 2021 plus joyeuse. Prenez soin de vous.

Nadine JACQUIER, Maire de Ville-la-Grand

PROJETS ENGAGÉS

ESPACE LA POTTIÈRE

L'Espace La Pottière a ouvert ses portes à la fin des vacances d'automne.

Il accueille désormais l'école maternelle du même nom, l'accueil de loisirs maternel de la commune et un espace de citoyenneté, destiné à une réflexion ouverte aux citoyens pour partager les projets de la commune. Les travaux d'aménagement des espaces extérieurs se poursuivent et les anciens bâtiments seront démolis laissant la place à un espace de verdure retrouvé, le nouveau bâtiment ayant été construit sur la prairie voisine.

Jusqu'à la livraison du nouveau groupe scolaire de Cornières, l'école de Pottières permettra également d'accueillir les enfants de l'école maternelle de ce quartier dans de très bonnes conditions d'enseignement.

CABINET MÉDICAL

Face à la difficulté de maintenir les médecins sur notre commune, nous avons accompagné l'installation du remplaçant du docteur Nottet partant à la retraite.

En effet, en raison de son manque d'accessibilité, le local existant ne recevait pas l'aval de l'Ordre des Médecins pour pérenniser l'activité. Le cabinet médical, situé au centre-ville a ouvert ses portes après des mois de travaux retardés par la pandémie.

Depuis le 19 octobre, les trois médecins accueillent leurs patients au 7 rue du Môle.

PAVG : PUPLINGE, AMBILLY, VILLE-LA-GRAND

L'aménagement des berges du Foron se poursuit : après Ambilly, la phase 2 des travaux va démarrer des Moulins Gaud jusqu'au Juvénat.

Le but de ces travaux est de limiter les risques d'inondation et de redonner à la rivière des méandres et un lit plus large.
Des arbres ont été coupés et d'autres le seront encore mais le SM3A assure la conservation des arbres remarquables.

Des centaines d'espèces vont être replantées car nous avons à cœur de laisser ces espaces très naturels.

VIA RHÔNA/PONT NEUF ET SUPPRESSION PN49

Des projets engagés aux côtés de l'Agglomération vont améliorer nos déplacements. Pour favoriser les modes actifs, la Via Rhôna permettra de rejoindre en toute sécurité la gare jusqu'à la commune de Machilly.

Le tracé qui se veut touristique, longera la voie ferrée en traversant le vallon du Foron. Les promeneurs pourront profiter d'une halte pour visiter le Moulin de Carra.

La réalisation d'un nouveau pont routier permettra de réserver exclusivement l'ancien aux cyclistes et aux piétons.

Dans l'attente du projet de suppression du passage à niveau, des aménagements seront effectués à court terme pour assurer la circulation de ses usagers.

NOUVEAUX PROJETS

ESPACE ÉDUCATIF DE CORNIÈRES

Programmé dès 2016, le projet de rénovation du groupe scolaire de Cornières a dû être mis en attente du fait de l'incendie de l'école du Centre et des incertitudes qui pesaient sur le développement de la ZAC Etoile, en bordure de laquelle il prendra place.

Cet équipement est désormais l'un des projets phare de ce mandat et les études le concernant ont repris. Inspiré de celui de l'Espace Educatif de La Pottière, répondant à un cahier des charges résolument inscrit dans une logique de développement durable, c'est un programme ambitieux, qui répondra aux besoins d'un quartier en profonde mutation.

À quelques pas du nouvel Espace Rotonde, connecté au réseau de circulation douce que nous souhaitons déployer, ces bâtiments devraient être en mesure d'accueillir à nouveau tous les enfants du secteur à l'horizon 2023.

MODES DOUX

La circulation automobile dans notre commune, dans l'agglo, et plus largement dans le « Grand Genève » est un sujet complexe qui nous concerne tous.

Les problèmes de sécurité, de pollution de l'air, de nuisances sonores, de saturation des routes à certaines heures, de stationnement… nous conduisent à reconsidérer notre manière de nous déplacer.

Les transports en commun (bus, tram, Léman express…) ont été considérablement améliorés ces dernières années, mais ils demeurent sous utilisés. Un autre moyen de se déplacer est le vélo. C'est économique, écologique, rapide en ville, bon pour la santé, agréable et à la portée de la plupart d'entre nous.

Bien sûr, cela nécessite des aménagements pour garantir la sécurité et l'harmonie avec les autres usagers.

Notre commune, en liaison avec l'agglo, souhaite développer ce mode de transport. Elle engagera la concertation avec les citoyens pour construire ensemble une ville plus respirable.

MAISON DES ASSOCIATIONS

Lieu d'accueil de la vie associative locale, le bâtiment actuel n'est pas aux normes tant environnementales que d'accessibilité.

Pour que les associations villamagnaines et tous les publics puissent utiliser cet équipement dans les meilleures conditions possibles, une question est posée : rénovation ou nouvelle construction ?

Les besoins seront à définir en partenariat avec les acteurs associatifs et tous ceux qui désireront s'engager dans cette réflexion pour répondre à la dynamique des activités de notre commune.

NATURE EN VILLE ET PLU

La place de la nature en ville est au cœur du nouveau Plan Local d'Urbanisme.

Il nous engage à développer des espaces de respiration dans les secteurs qui en sont encore dépourvus, et à relier ces sites par un réseau de voies de circulation douce pour permettre à chacun d'investir, d'apprécier et de faire respecter ces lieux.

Il nous permet également de demander aux aménageurs et promoteurs privés, des cahiers des charges environnementaux ambitieux et exigeants, en matière de végétalisation et de constructions respectueuses de l'environnement. En identifiant clairement nos secteurs de renouvellement urbain, il nous donne les outils réglementaires propres à limiter l'urbanisation du territoire communal, à y assurer le maintien d'une activité agricole et à protéger efficacement nos espaces naturels.

Un pied dans la ville, l'autre dans la nature, notre commune est et restera un lieu où il fait bon vivre.

PRÉS DES PLANS

Améliorer le cadre de vie et réfléchir à un environnement urbain de qualité est notre priorité pour ce quartier.

En 2017, nous avons créé un Conseil Citoyen avec la participation d'habitants volontaires. Cet espace d'échange avec les partenaires (Etat, commune et acteurs de terrain) permet d'agir et de penser le vivre ensemble de manière concertée autour des questions relatives à l'animation du quartier et à la qualité de ses espaces.

En partenariat avec les bailleurs, la commune participe déjà à l'entretien des espaces communs et à la régulation de l'éclairage.
Une réflexion sera engagée sur des espaces de jeux et de détente pour tous les âges.

VIDÉO PROTECTION

Dans un souci d'améliorer la sécurité de ses citoyens, la commune s'engage dans un dispositif de vidéo protection.

Par son rôle dissuasif, ce système participe à la diminution de la délinquance et permet l'élucidation des délits ou encore le remboursement des dégradations faites sur l'espace public. C'est un budget important pour la collectivité qui phasera ces installations dans un plan pluriannuel d'investissement.

Un cabinet d'étude a déjà rendu son analyse et les sites sont en cours de validation par les services de l'Etat.

REQUALIFICATION DU MARCHÉ DOMINICAL

L'équipe municipale tient à faciliter l'accès de notre marché à des producteurs et des artisans locaux, et à soutenir et renforcer sa dimension alimentaire.

Par ailleurs, victime de son succès, il est devenu au fil des ans une source de contraintes très lourdes pour ses riverains et les services de la Ville.

Les difficultés récurrentes de stationnement et de circulation, de mise en place et de nettoyage, la densification de la population aux abords immédiats des rues dans lesquelles il est déployé, sont autant de constats partagés. Il s'agit donc de réfléchir à son redéploiement, dans un périmètre resserré autour du centre de la commune, tout en lui conservant les qualités et l'attractivité d'un marché de rue.

Une étude sera conduite en partenariat avec les différents intervenants de cet espace, en tenant compte de son histoire.

RÉNOVATION ENERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS

Déjà engagés dans la transition énergétique, nous avions commandé un audit pour 13 de nos bâtiments communaux.

Ce document propose un plan d'action en tenant compte des caractéristiques des bâtiments, du coût des travaux et des économies escomptées au regard des priorités de la commune et de son budget. De manière générale, la somme des actions présentées dans les différents rapports permet à la commune de diviser de près de 50% ses consommations et de près de 70% ses émissions de CO_2. Un certain nombre d'actions simples ont été entreprises au sein même des services ; une meilleure gestion du chauffage et de l'éclairage public a déjà permis de réaliser une économie non négligeable. Les exigences gouvernementales sont importantes : 40% d'économie devront être réalisées sur nos consommations énergétiques d'ici 2030. Toutefois, l'État peut subventionner certains dossiers.

Toutes ces actions s'inscrivent dans une démarche globale visant à réduire notre impact sur le réchauffement climatique. Nos ressources mondiales s'épuisent et nous devons les économiser. C'est l'affaire de l'Etat, des collectivités locales et de tout un chacun dans notre quotidien.

VILLEVENTUS

Villeventus est une structure imposante qu'il est impossible d'ignorer lorsqu'on arrive dans la commune. Depuis sa construction, elle a accueilli des manifestations et des foires. Des associations sportives occupent aujourd'hui une partie de l'espace.

Les bâches plastiques recouvrant l'armature métallique doivent être changées.
La commune se questionne sur l'avenir du Villeventus, son coût, son entretien, son utilité, sa rentabilité… C'est un débat auquel nous souhaiterions que les citoyens prennent part. C'est l'occasion donnée aux habitants de notre commune de participer à un projet concret et de donner leur avis : faut-il conserver l'équipement existant, le remplacer par des espaces verts, en construire un nouveau... ?

Nous espérons que la démarche de démocratie participative trouve toute sa place à Ville-la-Grand.

EXPRESSION

La présente tribune est ouverte aux deux groupes, majoritaire et minoritaire, selon des règles d'égalitaire espace dédié.

GROUPE **MINORITAIRE**

La maternelle de Cornières sacrifiée

Le 9 novembre 2020, Mme la Maire a fait approuver la modification de la carte scolaire qui prévoit, dès la rentrée prochaine, que les enfants de l'école maternelle de Cornières doivent aller à celle de Pottières. Cette décision a été prise dans le déni des réclamations récurrentes d'une grande majorité de parents, depuis juin dernier.

Sans surprise pour nous : une élue de la majorité de Mme Jacquier a voté contre cette décision. Elle-même parent d'élève du quartier, elle a probablement dû s'apercevoir, mais un peu tard, qu'elle n'avait finalement pas soutenu le bon programme.

Notre principal désaccord aujourd'hui est sur l'absence de dialogue sur ce dossier et sur la présentation de cette proposition en plein confinement. Mme Jacquier a malheureusement tenté d'expliquer que le confinement rendait impossible le dialogue avec les parents. Par contre, ça n'aura pas empêché de réunir le conseil municipal pour prendre de telles décisions. C'est étonnant, non ? Comme disait Pierre Desproges qui avait le sens de l'humour.

Nous avons choisi l'abstention dans l'espoir d'un apaisement futur de la situation. Il ne pourra passer que par une véritable écoute des doléances légitimes des parents du quartier. En effet, comment gérer au quotidien les frères et sœurs répartis dans deux groupes scolaires distants ? Et les problèmes de circulation qui vont s'aggraver avec les travaux du pont à partir de 2021 ? Et la fatigue d'enfants de maternelle à cause des temps de trajet ? Et les problèmes de cantine aggravés par la façon de gérer les distanciations sociales ? Etc.

Nous demandons que le dialogue s'installe vite et que Mme la Maire s'engage à geler la décision de la nouvelle carte scolaire tant que des réponses concrètes et satisfaisantes n'auront pas été apportées aux familles.

Une crise sanitaire et économique qui ne doit pas nous diviser.

La crise sanitaire est présente. Elle laissera des traces indélébiles. Les répercussions économiques qu'elle inflige sur nos entreprises, nos emplois, nos commerces, voire la santé et le moral des plus fragiles d'entre nous, nous fait craindre un avenir plus sombre. Laissons ceux qui gèrent la crise le faire le plus sereinement possible. Trop de personnes utilisent la crise sanitaire pour diviser et faire peur, alors que nous devons savoir rester responsables, sereins et unis. Chacun, selon nos moyens, nous pouvons agir avec solidarité.

Aidons, par exemple, nos commerçants villamagnains à maintenir la tête hors de l'eau. Exprimons-leur notre soutien, utilisons les solutions click & collect et participons aux initiatives qui peuvent les aider comme les cagnottes de soutien.

Faites-nous connaître vos idées, vos messages et témoignages :
oppositionvlg@gmail.com

GROUPE **MAJORITAIRE**

Mise au point

Nous traversons actuellement une crise majeure, anxiogène, propice aux polémiques, dans laquelle toute projection vers l'avenir s'avère difficile. **L'évolution de la carte scolaire** est, dans ce cadre, un sujet sensible. Cela ne saurait excuser les propos indignes, tenus par certains internautes, quelquefois anonymes, dont nous sommes actuellement témoins. Face aux attaques parfois diffamatoires dont Nadine Jacquier fait l'objet sur les réseaux sociaux, il nous semble nécessaire de **remettre « L'école au milieu du village » !**

En 2015, l'équipe municipale s'est engagée dans la reconstruction des écoles de Pottières et de Cornières. Un cabinet d'étude a défini les besoins de chacune d'elles. Dans le même temps, s'écrivait le plan guide de l'éco-quartier de la ZAC Etoile, et nous souhaitions mettre en cohérence l'aménagement d'un nouvel espace à Cornières. **En juin 2016,** l'incendie de l'école du Centre nous a contraint à **décaler sa réalisation.**

Une nouvelle école est indispensable. Les effectifs scolaires augmentant, les parents et l'équipe enseignante pointent du doigt **l'inadéquation des installations :** classes en modulaires provisoires, sanitaires, salles de restauration, espaces d'évolution et du périscolaire inadaptés et sous-dimensionnés... Les contraintes liées aux mesures sanitaires actuelles limitent encore les capacités d'accueil de ces services annexes.

Par chance, la nouvelle école maternelle de Pottières, située à deux kilomètres de la première, a ouvert ses portes depuis le 2 novembre. Nous avions souhaité **faire plus rapidement profiter de ce nouvel espace aux élèves maternels de Cornières** mais le retard pris dans les travaux des extérieurs a repoussé l'échéance. De plus, des parents avaient exprimé leur inquiétude et demandé plus de temps pour s'organiser. **Nous avons donc acté ce changement pour l'année scolaire 2021/2022.**

Une phase de concertation aura lieu pour échanger sur les modalités de ce transfert. La mise en place d'une navette au départ de Cornières, la coordination des horaires et l'organisation des activités périscolaires seront débattues... Les enfants pourront aussi s'approprier cette nouvelle école sur des temps scolaires et profiter de l'équipement parfaitement adapté à leur âge.

Cette organisation a été partagée avec l'Éducation Nationale qui nous a demandés de l'acter par une délibération (votée en conseil municipal le 9 novembre) pour lui permettre de préparer la rentrée administrativement.

Depuis, la polémique fait rage, alimentée par certains parents qui voudraient faire croire à une décision unilatérale de l'autorité municipale, indifférente au bien-être des enfants...

Pourtant, nous poursuivons le programme de construction d'un groupe scolaire adapté à l'évolution future de ce quartier, au sein duquel les élèves de l'école maternelle retrouveront leur place, dans des conditions d'accueil optimales, dès que possible.

Contact : choisissonsnotreavenirvlg@gmail.com

CONCEPTION - RÉALISATION : agence**reciproque**.fr - TIRAGE : 6 000 exemplaires
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Nadine Jacquier
RESPONSABLE DE LA RÉDACTION : Stéphanie Vittet
RÉDACTION : Service Communication
CRÉDIT PHOTOS : Mairie de Ville-la-Grand, Adobe Stock, Annemasse Agglo, Wave Prod